



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/781
25 septembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 25 SEPTEMBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE VICE-MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DE L'AFGHANISTAN

D'ordre du Gouvernement de l'État islamique d'Afghanistan, j'ai l'honneur de demander la convocation d'urgence du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Cette demande a pour objet d'appeler l'attention immédiate du Conseil sur l'aggravation alarmante de la situation provoquée par l'incursion et l'agression de grande ampleur ouvertement menées en territoire afghan par des milices pakistanaises qui soutiennent les Taliban.

Le paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies fait au Conseil de sécurité l'obligation d'examiner la situation.

Le Vice-Ministre des affaires étrangères

(Signé) Abdul Rahim GHAFORZAI
